

De: famillelang@msn.com  
Envoyé: 9 Mars 2014  
À: greffe  
Objet: verser aux dossiers R3863-2013(observations)et R3854-2013  
ph2

À l'attention de Madame Louise Pelletier

La présente est pour vous informer de mon Refus d'accepter les compteurs ``intelligents`` d'Hydro- Québec. Il a été prouvé que l'exposition aux ondes électro-magnétiques ont des EFFETS CUMULATIFS sur la santé des humains. Cela pourrait nuire à ma santé étant donné que je suis déjà CARDIAQUE. La loi stipule qu'on ne peut installer un contaminant chez quelqu'un sans son consentement sans compter que cela contrevient à la loi d'avoir accès à d'autres données intelligentes circulant dans mon foyer et autour de ma résidence.

Personnes et je dis bien Personnes n'a le droit de venir contaminer une famille électro-sensible en plus de nous contrôler à distance. J'aimerais avoir l'ESPRIT TRANQUILLE avec ces histoires que Hydro-Québec nous OBLIGE À INSTALLER SES COMPTEURS INTELLIGENTS. Il y a tellement d'études qui démontrent que cela est NÉFASTE pour la santé sans avoir à se faire SUER avec tous ces BLAS-BLAS.

J'ai déjà avisé Hydro-Québec, la REGIE DE L'ÉNERGIE, MON DÉPUTÉ, MON MAIRE et le MOUVEMENT BASSES LAURENTIDES REFUSE par lettres enregistrées ou par E-mail que je ne voulais rien savoir de ces COMPTEURS à RADIO-FRÉQUENCES.

Alors soyez respectueux pour entendre les cris de cœurs de la population du Québec qui n'en VEULENT PAS.

En plus d'afficher nos interdictions sur nos COMPTEURS ACTELS, voilà que l'on se fait aussi DÉRANGER les fins de semaine par la COMPAGNIE qui installe ces COMPTEURS INTELLIGENTS par téléphone. Je DÉSIRES ne plus me faire IMPORTUNÉ par ces appels .

BIEN À VOUS

Jean-Pierre Langlais  
3321 rue SAINT-JEAN  
TERREBONNE ,P.Q  
J7M 1J5